

Tout l'équipage de l'*Admirall* ne périt pas dans le naufrage de ce navire : seize marins y compris le pilote Richard Clarke, parvinrent à s'échapper dans une chaloupe. Après une navigation de plusieurs jours, périlleuse et accidentée, ils arrivèrent sur les côtes de l'Acadie. Là ils furent recueillis par un navire du port de Saint Jean de Luz, ramenés en Europe et débarqués en France, d'où on les rapatria. Clarke, que la relation du voyage de Sir Humphrey accuse d'avoir été, par son incurie, la cause de la perte de l'*Admirall*, répond à cette accusation dans ce mémoire, où il rend compte, à sa manière, du naufrage et de son retour en son pays.

Ce fut en janvier 1598 que le Roi Henri IV, donna des Lettres Patentes, dans lesquelles, après avoir fait mention des motifs et intentions consignées dans les lettres données, par François I, au sieur de Roberval, en 1540, il concède au marquis de la Roche les mêmes pouvoirs que ceux qui avaient été accordés à Roberval et la même autorité sur les — “ isles et païs de Canada, Isle de Sable, Terre neuves “ et autres adjacentes”, — dans le but de procurer aux peuples de ces pays la connaissance du vrai Dieu et de travailler à l'exaltation du nom chrétien. Il s'est élevé une question de critique historique relativement à la date de l'expédition du marquis de la Roche. Bergeron dit que cette expédition eut lieu, en 1578, en vertu de la Commission qui fut donnée en 1577 à de la Roche, par Henri III. Champlain et Lescarbot affirment, avec toute apparence de raison, que ce fut, en 1598, en vertu des lettres patentes dé-